

APPEL INTERNE et EXTERNE AUX CANDIDATURES **N° 2020-015**

Le CHU de Liège souhaite s'adjoindre pour ses divers sites d'activités :

Programmeur (H/F)

Département de gestion des systèmes d'informations (GSI)

Service des Applications Informatiques (SAI)

Secteur médical

à temps plein

(Voir définition de fonction détaillée en annexe)

VOTRE PROFIL

1. Vous remplissez les conditions de qualification et/ou expérience suivantes :

(Diplôme belge / diplôme reconnu équivalent par la Fédération Wallonie – Bruxelles)

- Enseignement supérieur de type court (graduat / baccalauréat) en informatique

2. Vous maîtrisez les logiciels :

- Oracle, Microsoft .NET, C#
- L'utilisation de logiciels médicaux (Glimes) est un atout

3. Vous démontrez une maîtrise des langues étrangères suivantes :

Vous maîtrisez l'anglais technique

4. Vous possédez les compétences suivantes :

- Esprit d'analyse
- Autonomie
- Ecoute/empathie
- Gestion du stress
- Orientation résultat

5. Vous êtes de conduite répondant aux exigences de la fonction et jouissez de vos droits civils et politiques.

CONDITIONS D'ENGAGEMENT

- Contrat/affectation à durée indéterminée dès que possible
- Site de prestation : CHU Sart-Tilman ; selon les nécessités du service, ces prestations pourront s'effectuer sur un des autres sites d'activité du CHU.
- Horaire : temps plein de 38h/sem., réparties du lundi au vendredi, entre 7h30 et 18h00. La fonction implique une flexibilité horaire et la participation à un rôle de garde.
- Rémunération mensuelle brute à temps plein : 2618.44 euros (1.63)
 - Echelle au grade de Programmeur sans valorisation d'ancienneté à l'index 1,7069 (octobre 2018)
 - Montant à majorer éventuellement des allocations de foyer ou de résidence.
 - Possibilité de valorisation de l'expérience professionnelle

Pour le personnel CHU, en cas de promotion, maintien du barème actuel et obtention d'une indemnité pour fonction supérieure pendant la période probatoire.

MODALITES DE SELECTION

- Examen des CV
- Entretien de présélection (par téléphone ou en nos bureaux) en fonction du nombre de candidatures
- Epreuve de savoir et savoir-faire en fonction du nombre de candidature
- Entrevue finale avec jury

DEPOT DE VOTRE CANDIDATURE

- Cette fonction vous intéresse. Vous correspondez au profil recherché. Envoyez votre candidature pour le ~~13/03/2020~~ **19/04/2020** au plus tard :
 - ✓ si vous n'êtes pas/plus membre du personnel CHU : sur le site internet du CHU www.chuliege.be – rubrique « **travailler au CHU** »
 - ✓ si vous exercez au CHU en qualité d'indépendant: sur le site internet du CHU www.chuliege.be – rubrique « **travailler au CHU** »
 - ✓ si vous êtes membre du personnel CHU : sur l'intranet -> espace « myCHU » -> rubrique « nos offres d'emploi »
- Elle doit être accompagnée des documents suivants :
 - **lettre de motivation**
 - **curriculum vitae détaillé**
 - **photo d'identité**

Si vous n'êtes pas membre du personnel du CHU, vous devez également fournir :

- **Copie de votre carte d'identité (avec photo de bonne qualité)**
- **Copie du diplôme requis (ou copie de la reconnaissance de l'équivalence) et de ses annexes (formations théorique et pratique)**

Référence de l'appel à rappeler dans toute correspondance :
Appel 2020-015 - Programmeur Service des Applications Informatiques (SAI)

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE

- Sur la nature exacte des tâches liées à l'emploi, vous pouvez vous présenter ou vous informer auprès de Denis MENAGER, tel: 04/366 74 59, mail : denis.menager@chuliege.be
Nous vous conseillons vivement de vous informer préalablement sur la fonction à pourvoir.
- A propos des formalités administratives, vous pouvez vous adresser au Département de Gestion des Ressources Humaines - Service Recrutement - DEFLANDRE Renaud, 04/366.82.12, rdeflandre@chuliege.be

Le CHU de Liège est l'hôpital universitaire, public et pluraliste de Wallonie.

Avec ses 6000 collaborateurs, il est le principal employeur de la région liégeoise. Il déploie ses 1038 lits sur plusieurs sites. Outre son activité clinique, le CHU a une mission d'enseignement et de recherche pour élaborer et diffuser les progrès de la médecine au bénéfice de la communauté.

Programmeur - Service des applications informatiques (SAI)



MISSION

Le programmeur assure le développement d'applications informatiques.

Il veille également au bon fonctionnement des applications et apporte un support aux utilisateurs.

Positionnement organisationnel	Département de gestion des systèmes d'informations (GSI) Service des Applications Informatiques (SAI)
Liens hiérarchiques	Sous l'autorité
	du responsable de son secteur
	Sous la supervision
	A autorité sur
Liens fonctionnels	Supervise
	Collaborations internes
	- les responsables et agents du département de gestion des systèmes d'informations (GSI) - l'ensemble du personnel des divers départements et services du CHU - les utilisateurs référents, les groupes d'utilisateurs intra-hospitaliers
	Collaborations externes

La définition de fonction est un document objectif et non exhaustif qui formalise le contenu de la fonction. Celle-ci est susceptible d'évoluer, notamment, selon les nécessités du service.

Responsabilités et activités transversales

Gestion et développement des applicatifs

Prendre en charge le développement complet d'applications spécifiques à l'institution et en assurer le suivi et l'évaluation (développements internes)

Pour les applications spécifiques à l'institution et développées en externe : intégrer dans l'architecture applicative, développer et réaliser les adaptations nécessaires aux fonctions spécifiques de l'institution

Assurer les tests, la mise en oeuvre, la mise à jour, l'administration, la maintenance et la sécurisation des applications acquises

Participer aux évolutions, adaptations, développements et à la mise en œuvre des applications

Documenter les applications développées en vue de leur utilisation, maintenance et évolution

Assurer la création des outils spécifiques d'aide à l'exploitation des applications

Assurer la cohérence et la transversalité des applications

Gestion des bases de données

Assurer la mise en oeuvre, mise à jour, administration, maintenance et sécurisation des bases de données

Créer des outils spécifiques d'aide à l'exploitation des bases de données

Gestion des problèmes informatiques

Assurer la prise en charge des diagnostics, des dépannages, du suivi des problèmes et des demandes d'amélioration informatiques en relation avec les responsables applicatifs et/ou les fournisseurs

Assurer la prise en charge et la résolution des problèmes informatiques

Accompagnement et support aux utilisateurs

Apporter un support aux utilisateurs

Participation à la démarche qualité

Participer activement à la démarche d'amélioration continue de la qualité mise en place au sein du secteur / service / département et de l'institution

Appliquer et respecter les procédures et réglementations

Gérer les performances et l'optimisation des ressources

Gestion des contacts

Développer des relations et collaborations internes et/ou externes

Favoriser la communication interne (transmission des informations utiles entre département /service / secteur)

Implication dans les activités du département / service

Réaliser les activités spécifiques et/ou ponctuelles déléguées par le responsable hiérarchique

Participer aux réunions ou groupes de travail qui le concernent

Participer au rôle de garde (selon le service : sur site et/ou à domicile)

Responsabilités et activités spécifiques

Sans objet

-

Cadre de l'activité – Règlementation(s)

Dispositions réglementaires relatives aux études cliniques, à la protection des droits des patients, aux dossiers médicaux, paramédicaux et infirmiers, à l'archivage des données de santé

Le règlement européen General Data Protection Regulation (GDPR)

Loi coordonnée sur les hôpitaux du 7 août 1987 et ses différents arrêtés d'exécution

Loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel (loi vie privée)

Procédures et réglementations internes au CHU, au département ou au service

Département de Gestion des systèmes d'informations (GSI)

Directeur de département : *Pr. Philippe Kolh*

Coordinateur de département : *Michel Raze*

Service applications informatiques (SAI)

Chef de service : *Michel Raze*

Secrétaire administratif

Analyste informatique

Analyste – programmeur

Secteur administratif

Responsable de secteur
- *Eric Waseige*

Analyste informatique
Programmeur

Secteur médical

Responsable de secteur
- *Denis Menager*

Analyste informatique
Analyste – programmeur
Programmeur (poste à pourvoir)

Secteur offre aux patients et médecins extérieurs

Analyste informatique
Programmeur